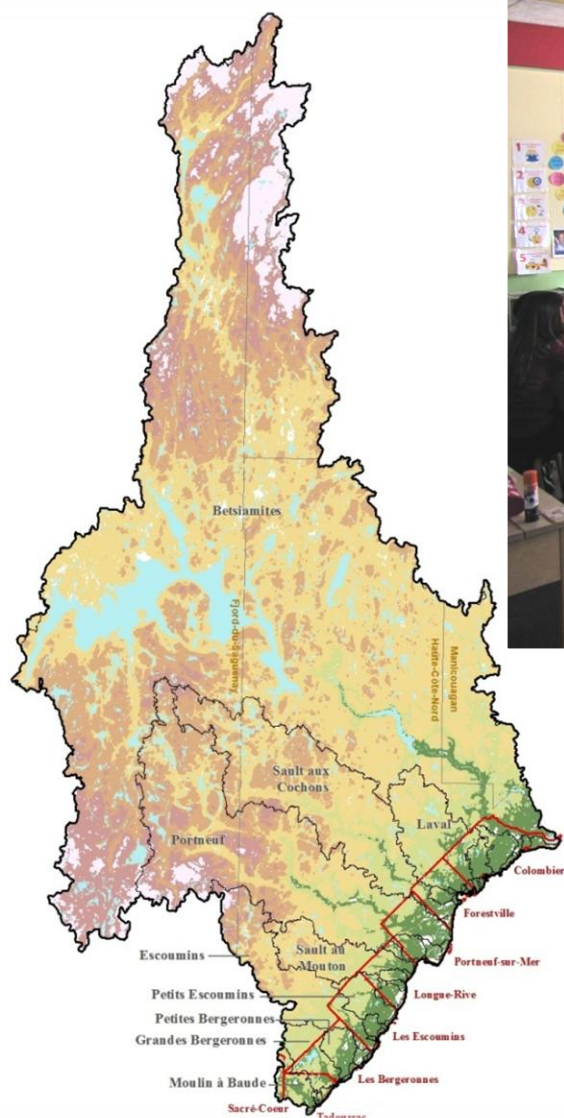


Enjeux, orientations, objectifs et indicateurs de la zone de gestion intégrée de l'eau de la Haute-Côte-Nord,



Version Finale

Les Escoumins,
Novembre 2014

Référence à citer : OBVHCN, 2014. Enjeux, orientations, objectifs et indicateurs de la zone de gestion intégrée de l'eau de la Haute-Côte-Nord, version finale, Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord, Les Escoumins, 13p

Équipe de travail

Responsable du projet :

M. Nicolas Ferron, biologiste

Collecte de données, rédaction :

M. Nicolas Ferron, biologiste

M. Jean-Martin Chamberland, biologiste

M^{me} Marie-Hélène Cauchon, géographe

Autres collaborateurs :

M. Yves Demers, OBVHCN

M^{me}. Jessie Moreau, Conseil de la Première Nation des Innus Essipit

M. Bernard Chamberland, Pourvoires Essipit

M^{me} Micheline Lambert, AgriBoréal

M^{me} Martine Lapierre, Hydro-Québec

M^{me} Mireille Bélanger, MDDELCC

M^{me} Lucie Rousseau, MERN

M. Gaétan Pierre, MAPAQ

M. Jean-Daniel Trottier, ASSS Côte-Nord

M^{me} Jacynthe Maloney, MAMOT

M. Daniel Poirier, MFFP

M. Francis Bourret, MDDELCC

M. Marc Duchemin, MDDELCC

M^{me} Sonia Tremblay, MTQ

M^{me} Pascale Labbé, MDDELCC

M. Louis-Pierre Létourneau, MDDELCC

M. Bruno Caron, MSP

M. Jean-François Bergeron, MFFP

M. Nicolas Grondin, MERN

Avant-propos

Le Québec s'est doté, en novembre 2002, d'une *politique nationale de l'eau* lui permettant d'instaurer la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV). Ce nouveau concept basé sur la ligne de partage des eaux permet de prendre en compte la totalité du territoire drainé par un cours d'eau. La GIEBV, par l'entremise des organisations de bassins versants, favorise la concertation des représentants des secteurs industriel, agricole, forestier, faunique, récréotouristique, économique, municipal, autochtone, éducatif, culturel, environnemental et de la santé. Cette nouvelle approche s'inscrit dans une perspective de développement durable puisqu'elle intègre l'ensemble des acteurs de la gestion de l'eau dans la mise en œuvre d'un plan d'action commun, visant le développement social, économique et environnemental des bassins versants. Le territoire de l'Organisme des bassins versants de la Haute-Côte-Nord (OBVHCN) comprend l'ensemble du territoire de la Haute-Côte-Nord sans égard aux limites politiques en respect des limites des bassins versants. Par conséquent, une partie du territoire de l'OBVHCN est situé dans la MRC de la Haute-Côte-Nord, dans le secteur de la MRC du Fjord-du-Saguenay et une autre dans le secteur de la MRC Manicouagan. En tout, dix bassins versants principaux se situent sur ce territoire ainsi que plusieurs ruisseaux côtiers.

Les enjeux, orientations, objectifs et indicateurs constitue la troisième étape du Plan directeur de l'eau. Cet ouvrage n'aurait pu être ce qu'il est aujourd'hui sans la collaboration de nos nombreux partenaires. Nous remercions également les diverses instances gouvernementales qui nous ont appuyées, telles que: le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le ministère des Ressources Naturelles et de la Faune.

Table des matières

Équipe de travail	3
Avant-propos	4
Introduction	6
Enjeu 1 : La qualité de l'eau pour la santé de la population.....	7
Enjeu 2 : La quantité d'eau	9
Enjeu 3 : L'accessibilité aux plans d'eau	10
Enjeu 4 : Les écosystèmes	11
Enjeu 5 : La sécurité	13

Introduction

Comme son nom l'indique, la gestion par bassin versant se base sur des limites territoriales naturelles. En utilisant la ligne de partage des eaux comme limite géographique, le bassin versant inclut toutes les eaux, souterraines et de surfaces, qui s'écoulent dans la même direction. L'utilisation de ces limites permet une gestion intégrée de l'ensemble des usages ayant un impact sur la qualité de l'eau du territoire. Ce nouveau mode de gestion, fixé en 2002 par la *politique nationale de l'eau*, présente une avancée significative par rapport au mode de gestion sectorielle et fragmentée en vigueur auparavant.

Les organismes de bassin versant sont des facilitateurs qui orchestrent des tables de concertation regroupant différents acteurs et usagers de l'eau unis par un même but. Ils visent une utilisation efficace du territoire, en respectant la diversité des usages passés, présents et futurs tout en améliorant la qualité de vie des habitants du bassin. Dans ce cadre, le document **Enjeux, orientations, objectifs et indicateurs** rassemble les solutions aux problèmes soulevés par les acteurs de l'eau de la Haute-Côte-Nord. Plus précisément, les **enjeux** représentent les préoccupations majeures des acteurs de l'eau. Les **orientations** sont les pistes d'actions qui peuvent aider à résoudre les problèmes qui touchent un certain enjeu. Les **objectifs** quant à eux représentent des fins quantifiables et réalisables dans un délai donné et les **indicateurs** sont les mesures utilisées afin d'évaluer l'atteinte des objectifs fixés.

Enjeu 1 : La qualité de l'eau pour la santé de la population

Orientations		Objectifs		Indicateurs
Grande piste d'action		Piste d'action pour résoudre le problème		Données mesurées pour suivre l'évolution de l'objectif
1.1	Améliorer les connaissances relatives à la qualité de l'eau	1.1.1.	Recueillir des données physico-chimiques, bactériologiques ou biologiques pour les principales rivières des huit bassins versants majeurs pour 2020.	• Nombre de rivières échantillonnées
		1.1.2.	Augmenter les connaissances des paramètres physico-chimiques, biologiques ou bactériologiques de huit lacs pour 2016.	• Nombre de lacs suivis par le RSVL • Nombre de lacs échantillonnés
		1.1.3.	Détailler les causes des phénomènes d'efflorescence de cyanobactéries au Lac St-Onge avant 2016.	• Nombre de causes étudiées
		1.1.4.	Détailler les causes des problèmes de pollution diffuse liés aux fortes concentrations de phosphore et de matières en suspension dans la rivière du Moulin à Baude d'ici 2016.	• Nombre de causes étudiées
1.2	Réduire les problèmes d'eutrophisation et de contamination dans le milieu aquatique	1.2.1.	Réduire les rejets d'eaux usées municipales vers le milieu aquatique d'ici 2020 pour au moins une municipalité.	• Volume d'eau rejeté
		1.2.2.	Mettre aux normes au moins quatre installations septiques non-conforme au lac St-Onge d'ici 2020.	• Nombre d'installations septiques mises aux normes

		1.2.3.	Former et sensibiliser 20 acteurs de l'eau aux bonnes pratiques d'entretien de la voirie d'ici 2020	• Nombre d'acteurs de l'eau rencontrés
		1.2.4.	Réduire la pollution diffuse (Coliforme, phosphore et MES) sur la rivière du Moulin à Baude d'ici 2020.	• Concentration de coliforme • Concentration de phosphore • Concentration de MES
		1.2.5.	Localiser et contribuer au nettoyage d'au moins 3 tonnes de déchets déposés illégalement dans la nature d'ici 2020	• Nombre de dépotoirs clandestins nettoyés • Nombre de tonnes de déchets ramassés
1.3	Informers les citoyens des changements de la qualité de l'eau potable et des cours d'eau	1.3.1.	Faire en sorte que plus de quatre municipalités ou communautés autochtones informent par un minimum de trois moyens de communication les avis d'ébullition d'ici 2015.	• Nombre de municipalités ou communautés autochtones informant par un minimum de 3 moyens de communication les avis d'ébullition
		1.3.2.	Informers 120 utilisateurs de l'état de santé des plans d'eau qu'ils utilisent pour huit lacs ou rivières d'ici 2016.	• Nombre d'utilisateurs informés
		1.3.3	Sensibiliser 50 citoyens touchés par les problématiques de pollution diffuse d'ici 2020.	• Nombre de citoyens sensibilisés

Enjeu 2 : La quantité d'eau

Orientations		Objectifs		Indicateurs
Grande piste d'action		Piste d'action pour résoudre le problème		Données mesurées pour suivre l'évolution de l'objectif
2.1	Assurer la protection des personnes et des biens	2.1.1.	Cerner au moins une cause des inondations sur la rivière Moulin à Baude avant 2015.	• Nombres de causes possibles étudiés
		2.1.2.	Caractériser les inondations sur la rivière des Escoumins d'ici 2020	• Nombre de résidences identifiées dans la zone inondable • Récurrence identifiée • Cause identifiée
2.2	Assurer un approvisionnement suffisant en eau potable	2.2.1.	Augmenter la connaissance du potentiel des nappes phréatiques des territoires municipaux d'ici 2016.	• Superficie de territoire étudié
		2.2.2.	Dresser un bilan de l'utilisation actuelle et future de l'eau pour chacune des municipalités de la Haute-Côte-Nord d'ici 2020.	• Nombre de représentants municipaux rencontrés

Enjeu 3 : L'accessibilité aux plans d'eau

Orientations		Objectifs		Indicateurs
Grande piste d'action		Piste d'action pour résoudre le problème		Données mesurées pour suivre l'évolution de l'objectif
3.1	Favoriser l'accès aux plans d'eau	3.1.1.	Améliorer l'accessibilité d'au moins 10 plans d'eau d'ici 2020.	Nombre de plans d'eau dont l'accès a été amélioré

Enjeu 4 : Les écosystèmes

Orientations		Objectifs		Indicateurs
Grande piste d'action		Piste d'action pour résoudre le problème		Données mesurées pour suivre l'évolution de l'objectif
4.1	Conserver et mettre en valeur les milieux aquatiques	4.1.1.	Identifier des plans d'eau particuliers en termes de biodiversité et entreprendre des actions pour en préserver au moins trois d'ici 2020	• Nombre de plans d'eau identifiés • Nombre de plans d'eau ou des actions ont été réalisés
		4.1.2.	Cartographier les colonies de roseaux communs exotiques et suivre leur évolution annuelle (localisation et superficie).	• Nombre de colonies caractérisées
		4.1.3.	Inventorier au moins cinq cours d'eau afin d'évaluer leur importance pour les espèces diadromes d'ici 2020.	• Nombres de rivières inventoriées
		4.1.4	Sensibiliser 100 citoyens à l'importance des milieux humides (services écologiques rendus par ces milieux, impacts liés à leur destruction, etc.) d'ici 2020	• Nombre de citoyens sensibilisés
4.2	Limiter l'érosion des berges, les glissements de terrain et la sédimentation.	4.2.1.	Caractériser les bandes riveraines de la rivière Moulin à Baude d'ici 2020	• Nombre de kilomètres de bandes riveraines caractérisées
		4.2.2.	Sensibiliser cinq propriétaires de forêt privée aux saines pratiques permettant la protection des cours d'eau avant 2020.	• Nombre de propriétaires rencontrés

		4.2.3.	Sensibiliser 20 agriculteurs aux bonnes pratiques permettant la protection des cours d'eau avant 2016.	• Nombre d'agriculteurs rencontrés
--	--	--------	--	--

Enjeu 5 : La sécurité

Orientations		Objectifs		Indicateurs
Grande piste d'action		Piste d'action pour résoudre le problème		Données mesurées pour suivre l'évolution de l'objectif
5.1	Assurer la sécurité des citoyens	5.1.1.	Assurer un approvisionnement en eau suffisant pour le combat des incendies pour chacune des municipalités d'ici 2020	• Nombres de municipalités où le réseau d'aqueduc suffit au combat des incendies dans leur périmètre d'urbanisation